

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
**DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA
CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE MEDEA**

Mise en Demeure N° 01

- Vu le présidentiel N°15/547 du 16/09/2015 ,modifié et complété , portant réglementation des marchés publics .
- Vu le marché approuvé par le Contrôleur Budgétaire sous le N°1002 en date du 08/08/2023 relatif à l'étude de Plan d'occupation des Sols N° 01 et 02 de la commune d' OUZERA .
- Vu l'ODS N°01 de **démarrage des études notifié** le 27/08/2023 sous le N° 113 .
- Vu le **Délai contractuel : sept mois (07) .**
- B.E.T « **URBOR** » sise à Boulevard HAMOU MOKHTAR N° 124 wilaya **ORAN** , est mise en demeure pour:
 - ✓ Déposer le dossier de la Première phase (Levée des réserves) .
- le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure de Soixante-douze 72 heures.
- Dans le cas du non-respect , des mesures correctives seront prises en votre rencontre.
- la présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur public (**BOMOP**) et dans deux quotidiens nationaux , diffusés au niveau national , également notifiée au B.E.T .
- LE délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le **BOMOP**.